

The African Book World & Press: A Directory. Répertoire du livre et de la presse en Afrique. 2th ed., rev. and greatly enl. London, Hans Zell Publishers, an imprint of K.G. Saur; édité et distribué dans les pays de langue française par France Expansion, Paris, 1980. xxiv, 244 p.

W. Dale Ward

Volume 27, numéro 4, décembre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053799ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053799ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ward, W. D. (1981). Compte rendu de [*The African Book World & Press: A Directory. Répertoire du livre et de la presse en Afrique.* 2th ed., rev. and greatly enl. London, Hans Zell Publishers, an imprint of K.G. Saur; édité et distribué dans les pays de langue française par France Expansion, Paris, 1980. xxiv, 244 p.] *Documentation et bibliothèques*, 27(4), 158–159.
<https://doi.org/10.7202/1053799ar>

bibliothèques paroissiales dirigées par le curé, seul. Dans les villes, il n'y aura pas de bibliothèques publiques avant le XXe siècle avancé. Bien entendu, il y en aura quelques-unes pour les élites, et cela suffit. Comme l'écrivait le père Jolivet en 1902, le peuple, la masse, ne lit pas de livres. Il n'en a ni le loisir, ni le goût, il n'a ni la préparation ni l'initiation au livre. En clair, cela veut dire qu'on ne doit pas lui en mettre dans les mains.

En 1937, Félix Desrochers écrivait : « Qu'on ne vienne pas imputer au clergé la cause de notre insuffisance. Sans lui, nous serions privés de nos bibliothèques. (...) Que les administrateurs se frappent la poitrine, ce sont les grands coupables en la matière ». Si les laïcs en général acceptaient le point de vue clérical, ils n'étaient pas tous d'accord. Témoins James Huston, Antoine Gérin-Lajoie, P.-J.-O. Chauveau, Raoul Dandurand et beaucoup d'autres. Mais les hommes politiques devaient se tenir coi sur ces questions, au risque de s'attirer les plus graves ennuis de la part du clergé. Et quant aux bibliothèques paroissiales de Félix Desrochers, le rapport de la Commission Carnegie, paru en 1933, montre que la majorité des 275 bibliothèques paroissiales sont moribondes, qu'elles dépensent \$50 par an pour l'achat de livres, que l'Ontario possède 456 bibliothèques publiques et que le Québec n'en compte que 26 en tout, dont 9 seulement pour les francophones. La ville de Québec n'a pas encore, en 1981, de bibliothèque publique. Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Ce cahier des Conférences Aegidius-Fauteux offre donc trois essais importants, qui forcent à réfléchir sur une histoire culturelle aussi pénible qu'ignorée, qui intéresse tout honnête Québécois de notre temps et, bien entendu, les historiens.

Claude Galarneau

Département d'Histoire
Université Laval
Québec

The African Book World & Press: A Directory. Répertoire du livre et de la presse en Afrique. 2th ed., rev. and greatly enl. London, Hans Zell Publishers, an imprint of K.G. Saur; édité et distribué dans les pays de langue française par France Expansion, Paris, 1980. xxiv, 244 p.

S'il y avait de bonnes raisons d'accueillir avec enthousiasme la première édition de ce répertoire¹, la deuxième édition mérite encore plus d'éloges. Elle couvre trois nouveaux pays et toutes les rubriques pour chacun des pays sont considérablement revues et augmentées. Ce répertoire est devenu un instrument de base pour la documentation africaine même si, la correspondance avec certains pays de l'Afrique étant très difficile, beaucoup d'entrées n'ont pu être vérifiées. Cette

édition contient 1 681 nouvelles entrées pour des institutions et des organismes. Le plan de l'ouvrage est resté essentiellement le même. Pour chacun des 51 pays, présentés par ordre alphabétique, les données sont classées sous les rubriques suivantes :

- 1) Bibliothèques universitaires et publiques ;
- 2) Bibliothèques spécialisées ;
- 3) Librairies ;
- 4) Éditeurs ;
- 5) Éditeurs institutionnels ;
- 6) Revues et périodiques ;
- 7) Principaux journaux ;
- 8) Associations professionnelles du livre et sociétés littéraires ;
- 9) Imprimeries ;
- 10) Imprimerie officielle ou nationale.

Voici les principaux changements apportés au texte de la première édition. La liste des bibliothèques universitaires et publiques s'est considérablement allongée, grâce à l'addition de six nouvelles sources de vérification et à l'inclusion des collections de 5 000 volumes (au lieu de 6 000 volumes antérieurement).

Pour chaque bibliothèque, de nouvelles informations sont fournies : date de création, nom du conservateur en chef, statut de bibliothèque de dépôt au titre des droits d'auteur, nombre de photocopieurs et de lecteurs-imprimant de microfiches, équipement pour ultra-microfiches, liste des collections audiovisuelles et des principales publications.

On indique désormais, à la rubrique des librairies, si chacune est membre d'une association nationale de librairies et, à celle des éditeurs, si chacun est membre d'une association nationale ou internationale d'éditeurs. En plus, la rubrique des éditeurs donne pour chacun le nombre de livres, de rapports, etc. déjà édités et le nombre de livres publiés en 1978/1979.

Les périodiques sont toujours « répertoriés de façon rigoureusement sélective ». Cette édition contient 199 titres nouveaux. Tous les périodiques qui n'ont pas répondu au questionnaire de l'éditeur, sauf pour les pays pour lesquels il existe très peu d'information, ont été éliminés. Le contrôle des périodiques africains étant très difficile, il serait préférable de conserver les deux éditions de ce répertoire, car très peu de renseignements sont fournis sur les changements faits d'une édition à l'autre. Cette édition ajoute, après la date de la première année de publication, le dernier numéro ou volume paru et la Numérotation internationale normalisée pour les publications en série (ISSN). Seules les revues les plus importantes paraissent dans ce répertoire. L'Introduction réfère le lecteur, pour un complément d'information, à l'ouvrage de Miriam Alman et Carole Travis, *Periodicals from*

1. ARBA, vol. 10 (1979), 21 ; *Booklist*, vol. 74, no. 11 (Feb. 1, 1978), 951 ; *Choice*, vol. 15, no. 10 (Dec. 1978), 1343.

Africa : A Bibliography and Union List of Periodicals Published in Africa (Boston, G.K. Hall, 1977).

Le choix de journaux est aussi très sélectif. Ont été ajoutés la date de la première année de publication et les représentants publicitaires à l'étranger.

Pour les associations professionnelles du livre et les sociétés littéraires, la nouvelle édition précise les tarifs de cotisation et les conditions d'acceptation de membres étrangers.

Les rubriques des imprimeries et des imprimeries officielles remplacent un appendice de la première édition.

L'ouvrage est complété par plusieurs appendices importants :

- 1) Index matières pour les bibliothèques spécialisées ;
- 2) Index matières pour les périodiques et les magazines ;
- 3) Clubs de livre en Afrique et Prix littéraires ;
- 4) Principales librairies spécialisées en livres africains en Europe et aux États-Unis ;
- 5) Fac-similés des questionnaires envoyés.

Malheureusement, cette édition ne contient ni l'index des annonceurs de publicité ni la bibliographie sur les bibliothèques et la documentation en Afrique que l'on trouvait dans la première édition.

La lacune principale de la première édition résidait dans la portion congrue attribuée aux pays d'expression française et portugaise. Le répertoire s'est nettement amélioré sur ce point, mais malgré la collaboration de France Expansion, les données sont encore beaucoup moins complètes pour les pays d'expression française que pour ceux d'expression anglaise. Ainsi que l'explique la première édition, ceci est probablement dû à un plus faible taux de réponse aux questionnaires. Pour le Nigeria, on trouve 399 entrées (171 de plus que la première édition) et pour le Ghana 131 (41 de plus) : deux pays d'expression anglaise. Par contre pour la Côte d'Ivoire, on ne trouve que 61 entrées (20 de plus), le Sénégal 105 entrées (35 de plus) et l'Algérie 57 entrées (30 de plus). Cependant, pour la Tunisie, un pays arabe d'expression française, il y a une augmentation considérable de 117 entrées pour un total de 165. Les renseignements pour les pays d'expression française sont loin d'être suffisants. Par exemple, pour l'Algérie, on ne trouve aucune mention des titres importants suivants :

El Moudjahid : disponible aussi en édition française ; indiqué « in Arabic » seulement.

Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, Faculté de Droit et des Sciences économiques d'Alger, 1964, trimestriel.

Algéries actualité, Alger, 1966, hebdomadaire.

L'Algérie médicale paraît toujours dans la liste des revues de la Société nationale d'éditions et de diffusion, mais ne se trouve plus sous la rubrique

des périodiques. Aucun renseignement n'est donné sur l'Office universitaire de publications.

L'ouvrage se veut bilingue, anglais et français. La révision des épreuves, malheureusement, ne s'est pas faite de façon très rigoureuse. Il y a une profusion de fautes d'orthographe (la rubrique « Bibliothèques spécialisées » sic) et de fautes de grammaire (surtout dans les résumés analytiques de périodiques) en français.

Toute bibliothèque cherchant des renseignements sur les publications africaines trouvera ce répertoire essentiel. De reliure solide, avec un texte présenté très clairement sur deux colonnes (quoique de bonne qualité, le papier laisse voir les caractères de l'autre côté), il a une très bonne présentation. Dans une édition future, il est à espérer qu'une collaboration plus étroite avec une compagnie française permettra de combler les lacunes pour l'Afrique d'expression française et de corriger les fautes de français. Les bibliothèques pourvues de la première édition auront intérêt à acquérir celle-ci tout en conservant l'ancienne pour fin de comparaison de données.

W. Dale Ward

Service de documentation
Institut de coopération internationale
Université d'Ottawa

Information et liberté. *Rapport de la Commission d'étude sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et sur la protection des renseignements personnels.* Québec, Ministère des Communications, 1981. XIX, 225 p.

Le droit des citoyens québécois à l'information et à la vie privée a franchi une étape importante par le dépôt, à la fin de mai dernier, du rapport de la Commission d'étude sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et sur la protection des renseignements personnels, commission présidée par le journaliste montréalais Jean Paré.

La création de cette Commission par le gouvernement du Québec a été le fruit d'un long processus de réflexion amorcé tant au ministère d'État à la Réforme parlementaire qu'aux ministères de la Justice et des Communications.

Dans ses travaux, la Commission Paré s'est largement inspirée d'études de fonctionnaires, de mémoires, ainsi que des travaux de la Commission ontarienne sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée présidée par le Docteur Carlton Williams.

La Commission Paré avait pour mandat de « définir et recommander au gouvernement les principes, les exemptions et leurs justifications, les modalités d'application et d'administration d'une éventuelle loi d'accessibilité à l'information gouvernementale, y incluant les renseignements person-